



Le 9 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉCOLES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Thériault

L'hon. M. Hogan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M. C. Chiasson

L'hon. M. Hogan

M. C. Chiasson

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

GOUVERNEMENT

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

ÉCOLES

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

MESURES LÉGISLATIVES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

GOUVERNEMENT

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

ÉCOLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour rassurer les élèves, les parents, le personnel enseignant et les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ en déclarant clairement que leur opposition officielle et le Parti libéral du Nouveau-Brunswick sont avec eux.

[Original]

Je suis ici pour rassurer la population étudiante, le personnel enseignant, les membres des communautés 2ELGBTQIA+ et les parents que l'opposition officielle et le Parti libéral du Nouveau-Brunswick sont ici pour eux.

[Traduction]

Nous n'arrêterons pas de nous battre pour protéger vos droits.

[Original]

Nous n'arrêterons pas de nous battre pour vos droits.

[Traduction]

Le premier ministre comprend-il le tort que les décisions de son gouvernement ont causé à la communauté visée?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'appuie sans réserve la protection des droits des parents, de nos enseignants, de nos élèves et de nos élèves les plus vulnérables. Dans ce cas, cela touche en particulier la communauté LGBTQ+ ainsi que les autres groupes d'élèves marginalisés que nous avons au sein de notre système. Ces droits sont fondamentaux dans notre société.

Il est fondamental dans notre société de prendre conscience que les enfants n'appartiennent pas à l'État. Ce sont les enfants de leurs parents. Ils viennent de... Les parents confient au système d'éducation la tâche d'éduquer leurs enfants. Nous devons collaborer avec les parents, qui, pour la plupart, sont aimants, gentils et bienveillants, et nous devons nous assurer que nous faisons ce qu'il faut dans l'intérêt supérieur des parents et de leurs enfants. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. Plus tôt cette semaine, le ministre a fait référence au fait qu'il

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

avait consulté des constitutionnalistes pour apporter des changements à la Politique 713. Ce matin, je l'ai entendu dire à la radio : Eh bien, ce sera aux tribunaux de décider quels droits nous devons respecter. J'ai l'impression que le ministre se prépare pour une contestation judiciaire. J'aimerais comprendre ceci : Selon quels motifs précis le ministre s'estime-t-il en mesure d'outrepasser les droits d'un enfant?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois merci, Monsieur le président, et merci à la chef de l'opposition de sa question. La question n'est pas simple, et nous avons effectivement consulté les constitutionnalistes que nous avons au ministère du Procureur général afin d'obtenir leurs opinions. Il n'y a pas beaucoup de jurisprudence à ce sujet.

Cependant, il existe de la jurisprudence en ce qui concerne l'obligation d'un enseignant dans un poste de confiance et jusqu'où cette obligation s'étend, et elle s'étend après les heures de classe. La Cour suprême a statué qu'il s'agit d'une obligation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour un enseignant — le poste de confiance. C'est extrêmement important. Donc, la question est vraiment fondamentale. Quelles mesures de protection offrons-nous aux enseignants? Quels sont les droits des parents? Comment soutenons-nous les droits des parents et, ce faisant, comment soutenons-nous les droits des enfants que nous servons au sein du système d'écoles publiques?

La réponse n'est donc pas simple. J'ai dit que, s'il y avait une contestation judiciaire, cela pourrait peut-être être clarifié. Le poste de confiance que les enseignants assument a déjà été clarifié.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Compte tenu de toutes les contradictions et de l'incohérence, une chose est claire : Les changements apportés ont affaibli la Politique 713 et les mesures de protection qu'elle visait à créer.

Compte tenu des observations que nous avons reçues des enseignants — qui nous ont dit que vous les mettez dans une position extrêmement difficile lorsque vous parlez de confiance, de droits des parents et de droits des enfants, qui sont primordiaux — et compte tenu des observations exprimées par le Conseil des femmes, Pride in Education, la Commission des droits de la personne et les parents concernant les changements, jusqu'à ce que le ministre puisse atteindre son objectif déclaré quant au renforcement et à la clarification de la politique, le député d'en face s'engagera-t-il aujourd'hui à revenir à la Politique 713 originale datant du mois d'août 2020?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois merci, Monsieur le président, et merci à la chef de l'opposition officielle. Je ne sais pas si elle a vu la conférence de presse d'hier ou si elle a lu le communiqué, mais la politique entre en vigueur le 1^{er} juillet. La politique déjà en vigueur existe encore dans sa forme actuelle, et la nouvelle politique entrera en vigueur le 1^{er} juillet.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

D'après la déclaration formulée hier par la New Brunswick Teachers' Association et ma conversation subséquente avec les gens de l'association, oui, je dois m'engager complètement à fournir des ressources à nos écoles, car c'est important. Nous devons examiner la dotation en matière de conseillers en orientation. Nous devons nous assurer que chaque école dans le secteur anglophone a accès à un conseiller en orientation et que chaque école dans le secteur francophone a accès à un travailleur social scolaire. L'affectation de ressources est très importante.

Je ne pense pas avoir manqué de clarté à un moment donné, mais il s'agit, vous savez, de vrais enjeux et de vraies préoccupations. J'appuie de telles démarches, et je l'ai déjà dit.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Hier matin, lors d'une conférence de presse, le ministre a affirmé, au sujet de la politique en cours de révision, que l'article concernant la participation aux sports n'avait pas été modifié ; il était fier de le dire. Il a dit aussi que l'Association sportive interscolaire du Nouveau-Brunswick faisait un excellent travail, ce dont je ne doute pas.

Alors, s'il n'y a pas eu de changement à cet article, le ministre peut-il expliquer pourquoi le paragraphe 6.1.5 — qui se lisait comme suit : « Tout élève pourra participer aux activités scolaires, périscolaires et parascolaires, qui sont sûres, inclusives et conformes à son identité de genre. » — a été amputé des mots « et conformes à son identité de genre »?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci à la députée d'en face pour sa question, ce matin. À mon avis, il s'agit d'un simple changement de compréhension. Nous n'avons rien changé. Nous affirmons que les associations sportives au Nouveau-Brunswick font du bon travail et qu'elles sont sur la bonne voie. Nous continuerons à les laisser faire ce qu'elles font déjà. Merci.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis estomaquée. Comment dites-vous cela en anglais?

[Traduction]

(Exclamations.)

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Estomaquée.

[Original]

Quand on ne change rien, on n'enlève pas des mots. Or, ce que nous voyons maintenant, c'est que cet article concernant la participation aux sports a été modifié en y enlevant des mots. Il n'y a peut-être pas de changement au début de la phrase, mais, à la fin de la phrase, il manque les mots « et conformes à son identité de genre ». Alors, comme l'ASINB n'est pas assujettie à la politique 713, qui dicte les lignes directrices à suivre sans discrimination et qui supervise l'application de l'esprit de la politique 713 au sein de l'ASINB?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face pour sa question posée ce matin. C'est une politique en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Alors, le titre même de la politique indique ce qu'elle contient. À mon avis, nous n'avons rien changé. J'ai parlé avec la directrice de cette association, qui a déjà ajouté le terme « non binaire » à sa définition. Nous sommes donc convaincus que l'association fait du bon travail et nous continuerons à la laisser faire son travail. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Comme nous le savons, la révision de cette politique et les changements apportés auront des effets néfastes sur la santé mentale des enfants 2LGBTQIA+. Nous avons entendu des histoires d'élèves qui s'automutilent à la suite du processus de révision. Les élèves risquent d'être mal identifiés tous les jours à l'école ou d'être obligés de cacher leur identité de genre. Comment le ministre compte-t-il aborder cette question?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai l'impression de parler de ce sujet depuis que je me suis levé ce matin. Comme je l'ai dit hier et comme je l'ai dit ce matin, nous continuerons à soutenir nos élèves dans nos écoles et nous engagerons les parents en tant que partenaires, lorsque c'est approprié.

Toutefois, si un élève veut être identifié par un autre prénom et un autre genre, nous le soutiendrons et nous l'inviterons à discuter et à parler avec les professionnels que nous avons dans notre système. Au cours des 35 années que j'ai passées dans le domaine de l'éducation, en tant que directeur d'école, quand j'avais un élève qui avait des problèmes et que je n'étais pas sûr de pouvoir les résoudre, je faisais appel à un conseiller ou une conseillère d'orientation. Nous ferons de même. Merci.

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, tout au long de cette saga entourant la politique 713, nous avons entendu le premier ministre s'exprimer sur le sujet. Nous avons entendu le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Nous avons vu une certaine résistance de la part de huit parlementaires conservateurs. Par contre, nous avons très peu entendu la ministre responsable de l'Égalité des femmes.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Or, de par son mandat, la ministre est responsable, et je cite : « de promouvoir l'égalité entre les sexes et réduire la discrimination systémique ». Par ricochet, elle est donc responsable de faire progresser l'égalité des genres dans notre province et d'avoir une écoute particulière pour les communautés vulnérables et marginalisées. C'est son dossier ; c'est sa responsabilité. Madame la ministre, que pensez-vous de la révision de la politique 713?

[Traduction]

L'hon. Mme Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci, Monsieur le président. Je vous remercie de la question venant de l'autre côté. C'est clairement un enjeu de taille. Nous avons tous eu des conversations à cet égard. Je suis une mère. J'envisage la question de façons très différentes.

Vous avez raison, Égalité des femmes a bel et bien le mandat de faire progresser l'égalité entre les sexes et de réduire la discrimination systémique à l'endroit des femmes et des personnes de diverses identités de genre. Ce qui est très important, c'est que des mesures de soutien sont en place afin d'appuyer nos enfants. Nous voulons que les personnes bispirituelles, trans, queer et de diverses identités de genre du Nouveau-Brunswick se sentent valorisées et célébrées dans leur école.

Monsieur le président, notre ministère est là pour appuyer le ministre alors qu'il apporte des changements. Ce qui est certain, c'est que les parents sont des parties prenantes. Les parents sont des partenaires en matière d'éducation. Merci.

[Original]

Mme Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Je peux vous assurer que, en ce moment, les communautés 2ELGBTQQIA+ ne se sentent absolument pas célébrées.

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick a publié hier une deuxième déclaration, et je cite :

On ne saurait trop insister sur le tort causé par la manière dont le gouvernement a géré cette révision, depuis son exécution jusqu'à la publication de la politique révisée ce matin. Il s'agit d'un préjudice pour les élèves 2ELGBTQQIA+ et pour l'ensemble de la communauté 2ELGBTQQIA+.

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick a également publié une déclaration, qui dit ce qui suit :

Le gouvernement ne devrait, en aucun cas, dicter comment un jeune doit annoncer son identité de genre, pronom et/ou prénom. En 2023, nous nous attendons à une plus grande

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

compréhension et à une plus grande sensibilité de notre gouvernement concernant les enjeux de la communauté 2ELGBTQQIA+.

Madame la ministre, ces groupes vous interpellent et demandent votre aide ; que leur répondez-vous?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie aussi la députée de Caraquet pour sa question. Je comprends qu'il y a des groupes qui ont des opinions différentes des nôtres, mais je peux vous assurer que nous allons continuer à garantir les droits de ces personnes. Nous n'allons jamais forcer un élève à dire quelque chose qu'il n'est pas prêt à dire à ses parents. Il peut parler avec ses amis et avec nos professionnels. Nous n'avons aucune intention de forcer un élève à dévoiler quelque chose contre son gré. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Ma question s'adresse à la ministre responsable de l'Égalité des femmes. La saga qui entoure la politique 713 relève de son ministère. C'est son dossier et c'est sa responsabilité. Si la ministre est consciente des appels à l'aide de la communauté 2ELGBTQQIA+, pourquoi ne se tient-elle pas debout face à cette révision nuisible? Pourquoi ne fait-elle pas partie du groupe des parlementaires qui s'est mobilisé face à cette révision? La ministre fait-elle passer la politique avant les enfants de cette province?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, il n'y a pas de doute, le débat se poursuit depuis longtemps dans la province. Une grande partie du débat cause du tort, il n'y a pas de doute là-dessus. Toutefois, je crois qu'il s'agit d'une conversation importante parce qu'il y a des enfants qui fréquentent le système scolaire qui ont vraiment besoin de plus de soutien. Un tel soutien comporte la participation des parents et des structures familiales. Il s'agit d'une partie importante du casse-tête.

Je comprends complètement qu'il s'agit d'un sujet sensible et très difficile, surtout pour les parents ici présents et pour les parents d'enfants qui sont de niveau secondaire. J'ai une fille qui terminera ses études cette année. La conversation n'a pas été simple, mais, en même temps, je crois que les parents ont effectivement un rôle à jouer.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Lors de la conférence de presse donnée hier par le ministre de l'Éducation, ce dernier a affirmé que des vestiaires et des toilettes non genrés seraient disponibles dans toutes les écoles. Le ministre sait-il combien d'écoles peuvent actuellement les offrir et combien d'écoles auront besoin de réparations au moyen de

Questions orales

travaux de plomberie et de construction supplémentaires? Le ministre peut-il nous indiquer si toutes les écoles seront prêtes d'ici à l'automne?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Par votre entremise, Monsieur le président, je remercie grandement le député d'en face de sa question. Il s'agit d'une question extrêmement importante dont nous avons beaucoup discuté avec les élèves. À l'heure actuelle, dans les écoles où se trouve une toilette non genrée, dans certaines situations, ce n'est pas l'idéal. Parfois, elle est située à l'une ou à l'autre extrémité de l'école de sorte que, lorsque les élèves l'utilisent, ils sont en retard à leur cours. Nous ne voulons pas cela.

Ce que nous visons, par la politique, c'est la création de toilettes privées universelles pour tous nos élèves, y compris ceux faisant partie de la communauté LGBTQ+, parce que, en général, les élèves ne sont pas nécessairement à l'aise pour utiliser les toilettes en tout temps. Nous voulons aider tous nos élèves à être à l'aise pour utiliser les toilettes. Je ne sais pas combien d'écoles ont besoin de travaux. Certaines ont été construites dans les années 1950. Nous allons obtenir le nombre et élaborer un plan pour nous assurer d'avoir des toilettes privées universelles pour tous nos élèves. Merci.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Monsieur le président, lorsque des gens de ma circonscription viennent à mon bureau, je dis à mon personnel que la première chose que nous devons faire avant de pouvoir faire progresser le dossier, c'est de répondre aux cinq questions fondamentales : qui, quoi, quand, où et pourquoi. Il est évident pour moi que le ministre ne sait pas pour qui il prend la mesure, que le ministre ne sait pas vraiment ce qui doit être fait, que le ministre ne sait pas quand les travaux seront terminés et que le ministre ne sait même pas où ils devraient être effectués. Je ne pense pas que le ministre comprenne même pourquoi il prend la mesure.

Je vais poser une autre question. Je sais que je n'obtiendrai pas de réponse. Il y a un coût associé aux changements nécessaires. Les districts seront-ils responsables d'effectuer ces changements et de les financer à partir de leur budget, ou des fonds supplémentaires seront-ils affectés? Le ministère des Transports et de l'Infrastructure participera-t-il aux travaux, ou les districts en seront-ils entièrement responsables?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je pensais avoir donné suite aux cinq questions fondamentales dans ma réponse. Je peux la répéter si le député veut que je le fasse. S'il souhaite que je la répète, je peux la répéter s'il veut poser la question de nouveau.

Nous ferons en sorte que les fonds soient disponibles pour faire faire les changements. Ils seront effectués au fil du temps. Dans la plupart de nos écoles, il y a actuellement une toilette non genrée, mais nous dépassons l'étape de juste avoir des toilettes non genrées.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Oui, je sais pour qui nous faisons faire les travaux. Nous le faisons pour tous nos enfants et, surtout, les enfants de la communauté LGBTQ+ et les enfants trans — pour tous nos élèves. Ce ne sont pas tous les élèves qui sont à l'aise pour utiliser la toilette dans une école publique. Nous voulons leur fournir — à tous — des espaces sécuritaires, et nous allons y travailler. Il y aura un budget, et il proviendra du ministère de l'Éducation afin d'aider les districts à concrétiser les projets. Merci beaucoup.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

La principale préoccupation concernant la révision de la Politique 713 porte sur le paragraphe 6.3.2 et le fait qu'il semble empêcher les enseignants d'honorer le nom choisi d'un élève de moins de 16 ans et les forcer à mégenrer l'élève jusqu'à ce que le consentement parental explicite soit donné ; le paragraphe sur le consentement de l'élève a aussi été retiré. Au titre du paragraphe, l'élève sera orienté vers un travailleur social ou un psychologue, ce qui stigmatise l'élève et laisse entendre qu'il a une maladie, et cet aiguillage vers un psychologue, en soi, nécessite en fait le consentement parental. Je tiens à signaler que les ressources en question font gravement défaut et que le ministre doit encore démontrer la prise de mesures pour convenablement affecter ces ressources dans les écoles.

Ce sont bon nombre de choses que les parents n'ont pas explicitement besoin de savoir quant à ce qui se passe à l'école : avec qui leur enfant entretient une relation, quelle musique il écoute, les amis qu'il fréquente et les livres qu'il lit. Nous devons appuyer nos enseignants, les habiliter à faire leur travail et leur faire confiance.

Le ministre peut-il clarifier le paragraphe 6.3.2 afin que les enseignants puissent continuer à utiliser le nom préféré de l'enfant?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, comme je l'ai dit, concernant les élèves de 16 ans et plus, rien n'a changé. Pour les élèves de moins de 16 ans, c'est un exercice délicat, car nous devons travailler avec les parents en tant que principales parties prenantes. Nous devons soutenir nos élèves à l'étape où ils se trouvent. Nous devons aussi reconnaître l'importance du poste de confiance qu'assument les enseignants.

Ce n'est pas aussi simple que la chef de l'opposition officielle aimerait le laisser entendre, c'est-à-dire de ne pas dire certaines choses aux parents. Il y a toutes sortes de livres qui m'ont été envoyés qui sont... Je ne sais pas dans quelle bibliothèque ils se trouvent. Il y a toutes sortes de choses qui se passent. À l'école, nous parlons tout le temps aux élèves des



Questions orales

relations positives. Les enseignants orienteurs parlent tout le temps aux élèves. Il n'est pas question que les élèves aient besoin du consentement parental pour aller voir un conseiller en orientation. Merci beaucoup, Monsieur le président.

GOVERNEMENT

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Hier, nous avons été témoins d'un événement sans précédent dans l'histoire politique de la province. Huit membres du Cabinet et du caucus ont boycotté les affaires courantes. Ils ont boycotté la période des questions et ont publié une lettre pour la presse dans laquelle ils ont indiqué pourquoi ils l'avaient fait et confirmé qu'ils l'avaient fait intentionnellement en raison des gestes du premier ministre. Voici ma question pour le premier ministre : Étant donné qu'il perd la confiance d'un si grand nombre des membres de son Cabinet et de son caucus, comment peut-il continuer à diriger le gouvernement et à assurer une gouvernance stable aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, merci pour la question adressée par le chef du Parti vert. Oui, hier, il s'agissait d'une situation malheureuse. Cela ne fait aucun doute. Évidemment, cela contrevenait certainement aux conventions du système parlementaire britannique. Toutefois, des enjeux difficiles entraînent des discussions difficiles. Il est facile de ne rien faire et de ne pas vraiment relever des défis qui se posent à notre société.

Ce n'est pas facile, d'ailleurs, et je ne me sens bien concernant aucun aspect des efforts pour trouver un juste milieu et faire progresser le dossier. Toutefois, Monsieur le président, il y a un rôle que les parents doivent jouer, et il y a un rôle dans notre société que les parents jouent de moins en moins. Fait intéressant, il est étonnant de voir combien de parents de qui j'ai eu des nouvelles ne connaissaient pas la Politique 713. Ils n'avaient aucune idée de ce qui se passait dans l'école. On pourrait dire que c'est simplement parce qu'ils ne participent pas, mais, Monsieur le président, nous cherchons un moyen de les faire participer à l'avenir de leurs enfants. Oui, c'est difficile, mais il faut être capable de prendre les décisions difficiles. Merci.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, ce ne sont pas que les membres du Cabinet du premier ministre et de son caucus qui perdent la confiance dans son leadership. Les gens du Nouveau-Brunswick perdent aussi la confiance dans son leadership. Il occupe l'avant-dernier rang des dirigeants du pays pour ce qui est de la popularité.

Ma question pour le premier ministre... Il a posé une question, et j'attends donc une réponse. Lorsqu'il a prononcé le discours sur l'état de la province, il a posé la question de savoir s'il devait partir ou s'il devait rester. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent qu'il parte. Partira-t-il?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci. Monsieur le président, la situation que nous avons dans notre province est sans précédent —, nous sommes en croissance, et des gens viennent s'établir dans notre province. Alors que j'ai parcouru la province au cours des derniers mois et que je me suis en fait rendu en Europe et dans différentes régions, j'ai constaté que les gens regardent le Nouveau-Brunswick pour la première fois.

Comme je viens de le dire, même si des décisions difficiles causent beaucoup de préoccupations, cela fait aussi participer les gens. Les gens envoient tellement — tellement — de courriels. Je pense que j'en ai reçu plus de 200 ou 300 et que le ministre en a reçu environ 600 de parents qui disent : Finalement ; finalement, il y a une discussion sur le rôle des parents ; finalement, on s'intéresse à voir les parents jouer un rôle et comprendre ce qui se passe au sein de notre système d'éducation.

Monsieur le président, au cours de la dernière année, par personne, nous avons connu le plus important exode d'élèves qui ont quitté notre système scolaire pour aller dans des écoles privées. Nous avons maintenant une augmentation de la population étudiante en raison de l'afflux de nouvelles personnes. Toutefois, il y a une tendance qui se produit, mais pourquoi se produit-elle? Parce que les parents s'éloignent du système public. Nous pouvons faire mieux, Monsieur le président.

ÉCOLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Le langage employé à la Chambre aujourd'hui m'a... Je ne le sais même pas. On a parlé d'un exercice délicat auquel nous procédons et d'une situation malheureuse dans laquelle se trouve le premier ministre. Il s'agit d'une situation malheureuse qu'il a créée.

La raison pour laquelle les parents ne connaissaient pas la Politique 713, c'est qu'elle ne les concerne pas. Les enseignants, les parents et les élèves collaboraient bien au sein de notre système scolaire. Chaque jour, les enseignants mobilisent les parents dans l'éducation de leurs enfants. Ce n'est que lorsque le premier ministre a décidé qu'il n'était pas à l'aise avec cette politique qu'elle est devenue un enjeu, et il parcourt maintenant le Nouveau-Brunswick alors que les gens du Nouveau-Brunswick se demandent ce qui se passera dans leur école maintenant qu'il a essayé de faire une distinction entre les droits des parents et les droits des enfants. J'aimerais que le premier ministre m'explique : Où s'aventurera-t-il ensuite avec cette politique?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis toujours impressionné par la façon dont la nouvelle chef de l'opposition aime faire les choses différemment en politique.

Savez-vous où nous nous aventurerons ensuite? Dans le domicile des gens pour voir comment les familles jouent un rôle dans le développement de leurs enfants pour l'avenir. Savez-vous ce que nous entendons? Nous entendons les parents dire : Attendez. Que se passe-t-il ici? Quelle matière enseigne-t-on à mes enfants? Que voyons-nous chaque jour?

Il est décourageant de constater que la chef de l'opposition ne tient pas vraiment compte des familles du Nouveau-Brunswick, ne défend pas les familles et n'assume pas un rôle ici pour dire que nous avons besoin de protéger les droits des enfants et les droits des parents. Au bout du compte, lorsque nos enfants grandissent, ils tirent en fait le maximum d'avantages à la maison et à l'école.

Monsieur le président, voilà de quoi il est question. Il ne s'agit pas d'une politique qui a en quelque sorte été adoptée discrètement, sans tambour ni trompette, parce que personne ne la connaissait vraiment. Eh bien, les gens la connaissent maintenant et veulent en apprendre davantage. Ils veulent savoir quel rôle ils peuvent jouer. Les parents communiquent avec nous. Je ne sais pas de qui la chef de l'opposition entend des nouvelles, mais je pourrais la diriger vers quelques parents.

MESURES LÉGISLATIVES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je peux vous dire qu'il y a un domicile où je ne veux pas que le premier ministre s'aventure.

J'aimerais aussi dire qu'il y a de nombreux parents qui ont expliqué les effets de ne pas suivre la Politique 713 — des parents comme Nicole Paquet, qui en a expliqué les conséquences sur elle et sur son enfant. Cela met en lumière un élément dont j'aimerais parler.

Nous regardons le ministre et le premier ministre outrepasser l'avis d'experts, ne pas tenir compte des membres du Cabinet ni de la volonté des partenaires et du public au sujet de la Politique 713, alors que la Chambre étudie également le projet de loi 46, *Loi sur l'éducation*. Ce projet de loi a été précipité. Il renferme d'importants changements liés aux attributions du ministre, à la gouvernance, à l'inclusion et plus encore. Il y a un manque de transparence et insuffisamment de consultation concernant cette mesure législative essentielle. Les partenaires et l'opposition officielle demandent plus de temps afin qu'on fasse preuve d'une diligence raisonnable concernant cette mesure législative cruciale. Nous avons constaté la mobilisation du public au sujet de la Politique 713. La *Loi sur l'éducation* mérite le même traitement. Le ministre confirmera-t-il l'importance de la *Loi sur l'éducation* et acceptera-t-il qu'elle soit exemptée d'une motion d'attribution de temps?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je conviens que la *Loi sur l'éducation* est une mesure législative extrêmement importante pour l'avenir de nos enfants et de notre province ainsi que pour l'avenir des parents et de leur rôle dans notre province. Nous continuerons de mobiliser les parents de façon positive, comme nous l'avons fait par le passé.

Nous devons avoir une discussion musclée et honnête à propos des pouvoirs perçus des conseils d'éducation de district et des pouvoirs réels des conseils d'éducation de district. J'ai hâte que le Comité de la politique économique soit saisi du projet de loi pour que nous puissions avoir une discussion musclée concernant tous ces éléments au lieu de — au lieu de — de recevoir des coups bas lancés de l'autre côté et d'entendre des insinuations et des prétentions qui ne sont pas nécessairement exactes, jusqu'à ce que nous ayons l'occasion d'en parler au Comité de la politique économique. La chef de l'opposition officielle sait très bien, parce que je l'ai dit plus d'une fois, qu'il y a des erreurs dans la rédaction du projet de loi, des erreurs que nous corrigerons.

GOVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Cette semaine a rendu une chose exceptionnellement claire : Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se démène face à une absence de leadership, à la microgestion des ministères de la Santé, de l'Énergie et de l'Éducation, à une incapacité d'établir des relations productives avec l'industrie, les Premières Nations et les partenaires communautaires, à une incapacité de déléguer, et, maintenant, à une incapacité de mener un caucus et un Cabinet à un consensus. Le premier ministre a montré une réticence à écouter, une réticence à déléguer, une réticence à être transparent et à communiquer avec respect et de façon responsable ; bref, une réticence à diriger.

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent un chef qui sera ouvert et transparent, un chef qui habilitera son équipe à obtenir les meilleurs résultats pour la population du Nouveau-Brunswick. Comment le premier ministre va-t-il régler ce manque de leadership?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il n'est pas facile de faire preuve de leadership. Il ne suffit pas de laisser aller les choses. C'est la raison pour laquelle la province progresse en fait si bien. C'est parce que, ces cinq dernières années, nous avons monté la barre de façon spectaculaire dans la province.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il est facile pour la chef de l'opposition de répéter la même vieille rengaine et de dire : Eh bien, si nous nous entendons bien avec tout le monde et ne prenons pas de vraies décisions, nous ferons tous mieux. Monsieur le président, il y a des mesures fondamentales qui nous permettent de continuer à nous améliorer, mais l'une de ces mesures n'est pas de refiler la responsabilité à quelqu'un d'autre. Cela veut dire qu'il faut s'y attaquer directement. Oui, cela demande des discussions difficiles, mais je suis disposé à avoir ces discussions difficiles avec quiconque pour lui dire : Écoutez, il faut comprendre comment progresser et ne pas simplement remettre à plus tard.

Je connais la tradition, et j'aimerais parler avec la chef de l'opposition de certaines des choses qui ont été remises à plus tard lorsqu'elle était une intervenante clé au sein du gouvernement Gallant. Il y a certains des enjeux que nous traitons en ce moment. Lorsqu'elle était responsable du Conseil de l'emploi, lorsque les accords ont été conclus avec les Premières Nations, les accords concernant la taxe... Monsieur le président, c'était étonnant.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Je n'ai pas besoin d'un rappel. Merci, Monsieur le premier ministre.